

## Messages clés d'UNICEF Canada : le congé parental

- Le congé parental est l'une des trois politiques fondamentales de protection sociale et de soins « adaptées aux familles », de même que les prestations de revenu et les services de garde d'enfants, qui permettent aux enfants de prendre un meilleur départ dans la vie et qui soutiennent les familles élevant de jeunes enfants.
- Au Canada, le congé parental est exclusif : près d'un tiers des nourrissons ne bénéficient pas de temps protégé et rémunéré avec un parent.
  - > Selon l'actuelle prestation de congé parental basée sur l'assurance-emploi fédérale, près de 30 % des nouvelles mères ne remplissent pas les critères requis pour pouvoir prendre une période de congé au travail afin de s'occuper d'un nouveau-né.
  - > Pour les mères autochtones, le taux d'exclusion atteint environ 40 pour cent; pour les mères à faible revenu, le taux d'exclusion est de 60 pour cent.
  - > Pour certains parents, le faible niveau de rémunération ne leur permet pas de prendre un congé parental même s'ils y ont droit, ou alors ils le prennent pour une très courte durée (moins de six mois).
- Le système de congé parental du Canada est inéquitable, car il privilégie les parents plus âgés ayant des emplois sûrs et des salaires plus élevés, et exclut les parents dont les enfants pourraient en bénéficier le plus.
- Le Canada (à l'exclusion du Québec) est en retard sur d'autres pays à revenu élevé en matière de dépenses pour les congés parentaux, d'inclusion de tous les enfants et de rémunération adéquate des familles; le pays ne satisfait pas aux normes minimales internationales.
- Les avantages étendus et considérables du congé parental incluent notamment la stabilité économique et la création de liens entre le parent et l'enfant, favorisant tous deux la santé et le développement de l'enfant. Un congé parental de six mois est associé à une augmentation des taux d'allaitement et de

vaccination, à un meilleur accès aux soins de santé et aux services de santé mentale et, lorsque les pères ont aussi la possibilité de prendre un congé, à une répartition plus équitable des responsabilités ménagères et à une intensification des liens affectifs entre les parents et l'enfant. Le congé parental contribue à accroître la sécurité alimentaire et à réduire les naissances prématurées, la mortalité infantile, la violence familiale et la pauvreté – des situations pour lesquelles le Canada s'efforce de donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie.

### Il est temps d'achever le travail et de procurer un soutien adéquat et inclusif aux familles :

- Les familles avec de jeunes enfants devraient bénéficier d'un soutien plus efficace et plus accessible, et d'un plus grand nombre d'options de services de garde d'enfants, à une époque où les coûts des soins aux nourrissons sont élevés et où les revenus des familles ne sont pas aussi stables.
- Il est temps de repenser le congé parental en tant que politique de protection sociale et de soins en faveur des enfants, en fournissant une « garantie de revenu pour les nourrissons » : un accès universel jumelé à une rémunération adéquate, de concert avec des prestations de revenu pour enfants.
- Chaque nouveau-né au Canada devrait avoir le droit de passer du temps protégé et adéquatement rémunéré avec un parent ou son principal prestataire de soins au cours des six premiers mois (26 semaines) de sa vie.
- Chaque nouveau parent devrait avoir la possibilité de créer des liens avec son nourrisson ou son nouvel enfant, tout en maintenant sa sécurité économique et professionnelle.
- Il est temps de mettre en place un programme de soins holistiques pour les jeunes enfants, qui reflète les diverses préférences parentales et qui répond aux différents besoins des enfants.